

L'insertion par l'activité économique dans les Ardennes

QU'EST-CE QUE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) ?

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Articulant activités professionnelles dans des structures dédiées et accompagnement personnalisé, ce dispositif vise la construction d'un projet professionnel durable.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les bénéficiaires de l'IAE sont des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, etc.), personnes en situation de handicap, seniors en recherche d'emploi, personnes sous main de justice...

QUI SONT LES STRUCTURES DE L'IAE ?

- Associations Intermédiaires (AI)

Elles interviennent tous secteurs d'activité et pour tous types d'emploi. Pour cela, elles utilisent la mise à disposition, à titre onéreux, mais à but non lucratif. Elles offrent des missions flexibles et un accompagnement personnalisé. Elles concernent principalement services à la personne et aide à la collectivité, hôtellerie, gestion des déchets, transport, espaces verts, BTP, etc.

- Entreprises d'Insertion (EI)

Situées dans le secteur concurrentiel marchand, elles offrent des emplois salariés stables et favorisent l'acquisition de compétences techniques, un accompagnement social, des situations réelles de travail et de production notamment dans les secteurs de l'environnement urbain, des services à la personne et à la collectivité, le BTP etc.

- Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Organisés dans le secteur non marchand, de manière ponctuelle ou permanente, autour d'activités ayant un caractère d'utilité sociale, ils sont à l'initiative principalement d'associations et de collectivités locales. Ils sont centrés sur l'apprentissage par la pratique, le travail en équipe et le développement de compétences dans les secteurs de l'entretien des espaces verts, le maraîchage, la couture, la menuiserie, etc.

- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

Ces entreprises d'intérim centrées sur l'insertion professionnelle de salariés en difficulté mettent à disposition des entreprises des travailleurs dans des secteurs aussi variés que : BTP, transport, logistique, services à la personne et collectivité, agriculture, commerce, informatique, etc. Elles permettent le développement d'expérience professionnelle dans un large réseau d'entreprises.

- Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

Elles aident les personnes en difficulté à développer une activité de travail indépendant, centrant leur action sur l'acquisition de l'autonomie professionnelle et le renforcement des compétences entrepreneuriales.

CHIFFRES CLÉS IAE ARDENNES

- Nombre de bénéficiaires de l'IAE : 1831 salariés en 2023
- Nombre de structures d'insertion : 22 SIAE (15 ACI, 3 EI, 2 AI, 2 ETTI)



Une structure phare de l'IAE dans le département et soutenue par l'État ***LA ROUETOURNE***

Ses domaines d'intervention concernent le transport à la demande à vocation sociale, les livraisons à domicile et les activités de services à la personne.

Elle intègre un atelier vélo au fonctionnement solidaire et participatif.

En 2023, elle a permis à 52 personnes de retrouver une activité professionnelle. Les salariés sont accompagnés par 3 encadrants techniques et 2 conseillères en insertion.

La Rouetourne se situe sur un territoire très rural et isolé sur le sud-est des Ardennes (pas de chemin de fer, pas de grands axes routiers, une forte problématique de mobilité, une paupérisation importante), l'essentiel des services étant localisé sur Rethel au sud-ouest des Ardennes.

La création de cette structure a permis aux résidents de ce territoire de pouvoir effectuer un parcours sur mesure afin de retourner vers l'emploi. De plus, elle participe de la dynamique du territoire, non seulement en étant connue et reconnue auprès des entreprises comme « un vivier » en matière de recrutements mais aussi en menant des actions d'animations dans le domaine des mobilités douces et actives.

Elle fait partie de la plateforme de mobilités des Ardennes.

Contacts en département :

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Ardennes : 18 avenue François Mitterrand - Charleville-Mézières
www.ardennes.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Emploi.-Travail.-Solidarites-et-Protection-des-Populations/Direction-Departementale-de-l-Emploi-du-Travail-des-Solidarites-de-la-Protection-des-Populations

- Stéphanie Colas, Cheffe du Service Insertion, Emploi, Economie et Solidarités, par intérim stephanie.colas@ardennes.gouv.fr / 06 72 71 26 97
- Sandrine Dubois ; sandrine.dubois@ardennes.gouv.fr / 07 86 40 14 36
- Françoise Duvivier ; francoise.duvivier@ardennes.gouv.fr / 06 74 19 68 70